

# LES CONFLITS AFRICAINS AU XX<sup>e</sup> SIÈCLE. ESSAI DE TYPOLOGIE

## *Introduction*

Beaucoup de pays d'Afrique sont en guerre ou confrontés à la violence civile. Depuis 1998, on note une recrudescence de conflits à grande échelle dans cette partie du monde, chose qui ne s'était pas produite depuis les années 1960. En 1999, l'Afrique était le théâtre de plus de la moitié des conflits armés se déroulant dans le monde<sup>1</sup>. « Nul homme n'est assez dénué de raison pour préférer la guerre à la paix. » En regardant la conflictualité africaine, on peut douter du bien-fondé de cette sagesse d'Hérodote. En arguant que « la guerre est de tous les temps historiques et de toutes les civilisations », le sociologue Raymond Aron est plus proche de la vraisemblance que ne l'est Hérodote, même si les choses ne sont pas évidentes.

Plusieurs études<sup>2</sup> ont été consacrées à la conflictualité africaine contemporaine. On peut donc se demander à juste titre pourquoi une publication de plus sur ce thème ? La réponse à cette interrogation réside dans le fait qu'un sujet aussi complexe nécessite plusieurs approches, dans le sens où aucune analyse ne peut prétendre instruire à elle seule l'étude d'une réalité sociale. Pour notre part, nous l'abordons sous l'angle typologique. Avant de voir concrètement les différents types de conflits, donnons d'abord un contenu au concept de conflit, qui est, par ailleurs et par extension, synonyme de guerre. Bouthoul, créateur de la polémologie, définit la guerre comme « une lutte armée et sanglante entre groupements organisés »<sup>3</sup>.

1. Albert Legault, Michel Fortman, « Introduction », *Les conflits dans le monde, 1999-2000*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 10-11.

2. Cf. notamment Jean-Claude Allain (dir.), « Guerres et conflits en Afrique noire », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 181, Paris, 1996, p. 1-24 ; Jean-Claude Ruffin (dir.), « Les conflits en Afrique », *Relations internationales et stratégiques*, n° 23, Paris, 1996, p. 79-178 ; Bernard Adam, *Conflits en Afrique : analyse des crises et pistes pour une prévention*, Bruxelles, Complexe, 1997 ; Paul Mathieu et Jean-Claude Willame, « Conflits et guerres au Kivu et dans la région des Grands Lacs », *Cahiers africains*, n° 39-40, Tervuren-Paris, 1999 ; Gauthier de Villers, Jean Omasombo, Erik Kennes, « République démocratique du Congo. Guerre et politique. Les trente derniers mois de L. D. Kabila » (août 1998 - janvier 2001), *Cahiers africains*, n° 47-48, Tervuren-Paris, 2001. Cette liste est indicative et non exhaustive.

3. Gaston Bouthoul, *Le phénomène guerre*, Paris, Payot, 1962, p. 42.

De son côté, Clausewitz, que l'on peut considérer comme le père de toutes les doctrines stratégiques du début du XX<sup>e</sup> siècle à l'âge nucléaire, définit la guerre comme « un acte de violence destiné à imposer notre volonté » et « un drame sanglant et passionné ». Le conflit est donc « un état de tension résultant de l'antagonisme entre deux individus ou deux collectivités »<sup>4</sup>. Il implique une situation dans laquelle un État, une ethnie, un clan ou un groupe s'engage dans une opposition résolue contre l'un de ceux-ci parce que les objectifs recherchés sont, à l'instar de la guerre, incompatibles<sup>5</sup>.

À travers ces définitions, ce qui caractérise la guerre, c'est l'assertion de lutte armée violente par laquelle un groupement organisé cherche à contraindre un adversaire à exécuter sa volonté. En la matière, peu importe que les groupes en question soient des entités politiques souveraines ou, au contraire, des unités combattantes infra-étatiques. C'est pourquoi, d'ailleurs, le concept de guerre est progressivement abandonné dans la littérature spécialisée au profit de celui de « conflit armé majeur », défini par deux critères : l'affrontement prolongé entre les forces militaires de deux ou plusieurs gouvernements entre une armée régulière et, au moins, un autre groupe armé organisé ; des pertes humaines supérieures à 1 000 morts sur la durée des affrontements. Par ailleurs, le concept de conflit, qui ne préjuge pas la nature étatique ou non des acteurs en présence, permet de mieux rendre compte de l'hétérogénéité croissante des luttes armées<sup>6</sup>.

Ces définitions de la guerre sont proches du paradigme réaliste. Dans la perspective constructiviste dans laquelle s'inscrit cette publication, la guerre est une « manipulation des identités par les entrepreneurs ou décideurs politiques »<sup>7</sup>. D'une certaine façon, l'approche constructiviste justifie et encourage « toute entreprise de remise en question d'idées reçues dans la conduite des politiques et dans les choix stratégiques »<sup>8</sup>. Mieux, il s'agit d'entreprendre un processus de construction-redéfinition des normes de comportement dans les rapports de sécurité internationaux. Le présent article propose une typologie des conflits africains du XX<sup>e</sup> siècle. En d'autres termes, quels types de conflits sont identifiables en Afrique dans la période qui nous occupe ?

### 1. Les conflits de libération nationale ou d'indépendance

Ce sont des conflits qui éclatent lors du processus de décolonisation de l'Afrique. Ils découlent de la prise de conscience de la situation coloniale par les Africains qui vont rejeter les colonisateurs. Rentre dans cette caté-

4. François Géré (dir.), *Dictionnaire de la pensée stratégique*, Paris, Larousse-Bordas, 2000, p. 55.

5. Charles-Philippe David, *La guerre et la paix. Approches contemporaines de la sécurité et de la stratégie*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2000, p. 133.

6. Dario Battistella, « Guerres et conflits dans l'après-guerre froide », *Problèmes politiques et sociaux*, n° 799-800, 1998, p. 3-120.

7. Charles-Philippe David, *op. cit.*, p. 129.

8. *Ibid.*, p. 45.

gorie la guerre d'Algérie qui oppose, dès le 1<sup>er</sup> novembre 1954, les combattants du FLN<sup>9</sup> à l'armée française jusqu'en 1962. Dans le même ordre d'idées, on peut citer le conflit ayant opposé les guérilleros de l'UPC<sup>10</sup> aux troupes françaises et camerounaises de 1957 à 1964<sup>11</sup>. Cette guerre aurait causé, de 1960 à 1963, entre 30 000 et 150 000 victimes<sup>12</sup>. C'est aussi le cas des conflits ayant mis aux prises en Guinée-Bissau et au cap Vert les troupes du PAIGC<sup>13</sup> aux forces portugaises entre 1963 et 1974, au Mozambique de 1964 à 1974, les troupes du FRELIMO<sup>14</sup> à celles du Portugal, et en Angola les combattants du FNLA<sup>15</sup>, du MPLA<sup>16</sup> et de l'UNITA<sup>17</sup> aux forces portugaises de 1961 à 1976. Lors de ce conflit, le slogan des combattants angolais était : « *La luta continua à victoria sierta* », ou : « La lutte continue jusqu'à la victoire. »

L'autre conflit de ce type est celui qui a opposé, de 1952 à 1956, les Mau-Mau ou *Land and Freedom Kenya Armies* ou Combattants kenyans de la liberté aux troupes coloniales britanniques<sup>18</sup>. Peut-être 2 000 en 1952, les combattants kenyans sont 20 000 l'année suivante. Bien qu'écrasée en 1955, cette révolte se prolongea en 1956 sous forme de guérilla. Échec militaire, la révolte des Mau-Mau n'en est pas moins une victoire politique<sup>19</sup>.

L'insurrection malgache de 1947 rentre aussi dans cette catégorie. Au cours de celle-ci, les combattants du PANAMA (Patriotes nationalistes malgaches) et du JINY (du nom d'un oiseau rouge qui vole de vallée en vallée), formés dans le culte des mouvements de résistance à la colonisation, entendent arracher l'indépendance aux Français par la force. Fondateur du JINY dans le Sud, Monja Jaona, décédé en 1994, un des chefs nationalistes, explique ce conflit ainsi : « Mes ancêtres étaient morts pendant l'occupation française, fusillés par les Sénégalais. Je devais lutter pour venger mon père. J'étais en colère. Je disais : nous sommes allés en France ; nous avons combattu les Allemands, défendu la France, pays des

9. Front de libération nationale.

10. Union des populations du Cameroun. Ce parti a été créé par Ruben Um Nyobé à Douala en 1948.

11. Pour plus d'informations sur ce conflit, voir Jacques Guillemin, « Les campagnes militaires françaises de décolonisation en Afrique subsaharienne », *Le Mois en Afrique*, n° 198-199, 1982, p. 124-141.

12. *Le Monde diplomatique*, 1971, p. 17.

13. Ce sigle signifie : Parti africain de l'indépendance de la Guinée et du cap Vert. Ce parti a été fondé par le Capverdien Amilcar Cabral.

14. Front de libération du Mozambique. Ce parti a été créé en 1962 par Eduardo Mondlane et le pasteur Uria Simango. Après l'assassinat de Mondlane, Samora Machel et Marcelino Dos Santos ont assuré la direction du parti.

15. Fondé en 1954 à Kinshasa par Holden Roberto, sous le sigle UPNA ou Union des populations du nord de l'Angola, ce parti est devenu Front national de libération de l'Angola en 1962.

16. Le Mouvement populaire de libération de l'Angola a été fondé le 10 décembre 1956 par le D<sup>r</sup> Agostino Neto qui dirigea l'Angola de 1975 à 1979.

17. Union pour l'indépendance totale de l'Angola. Ce parti a été créé en 1966 par Jonas Malheiro Savimbi, tué en février 2002.

18. Marianne Cornevin, *Histoire de l'Afrique contemporaine*, Paris, Payot, 1978, p. 202.

19. Catherine Coquery-Vidrovitch, Henri Moniot, *L'Afrique noire de 1800 à nos jours*, Paris, PUF, 1974, p. 261-262 ; 5<sup>e</sup> éd., 2005.

Français [...]. Pourquoi ne défendrons-nous pas notre patrie ? Levons-nous ! Abolissons les travaux forcés ! »<sup>20</sup> Ce conflit aurait fait 89 000 morts consécutifs à la torture, aux exécutions sommaires, aux regroupements forcés et aux mises à feu de villages<sup>21</sup>. Pour sa part, le haut commissaire de Chevigné, de la tribune de l'Assemblée nationale, avait donné une fourchette oscillant entre 90 000 et 100 000 morts. Les derniers conflits de ce type sont ceux qui ont opposé l'ANC<sup>22</sup> et le PAC<sup>23</sup> à l'armée sud-africaine de 1960 à 1986, la ZANU<sup>24</sup> et la ZAPU<sup>25</sup> aux soldats de Ian Smith de 1965 à 1980. Après les indépendances, d'autres conflits ont fait leur apparition : les conflits de frontières.

## 2. Les conflits de frontières

Ils ont pour origine la contestation des frontières héritées de la colonisation, pour des raisons politiques et économiques. À vrai dire, « utilisé souvent par certains régimes africains à la recherche de bouc émissaire pour juguler des problèmes internes ou tantôt pour servir la cause d'une puissance "impérialiste revancharde", les conflits de frontières en Afrique paraissent toujours possibles, s'ils n'ont pas encore été déclenchés. Parfois, l'opposition idéologique de certains États voisins trouve son terrain d'application dans les contentieux frontaliers »<sup>26</sup>. Plusieurs conflits de ce type ont eu lieu, en particulier les conflits<sup>27</sup> malo-burkinabé de 1974 et 1985, camerouno-nigérian à propos de la presqu'île de Bakassi depuis 1965, ougando-tanzanien de 1978 et 1979, et tchado-libyen de 1973-1994.

Le conflit algéro-marocain de 1963 rentre aussi dans cette catégorie. Des frontières mal définies et la rivalité pour l'exploitation des ressources minières sahariennes l'expliquent. Après une série de combats dans la région de Tindouf et d'Hassi-Beida, puis des tirs d'artillerie, marocains sur la ville algérienne de Béni-Ounif, algériens sur la ville marocaine de Figuig, un cessez-le-feu intervient, suivi d'un accord signé par les officiers algériens, éthiopiens, maliens et marocains<sup>28</sup>.

Le dernier conflit de ce type est celui qui a opposé la Somalie à l'Éthiopie à propos de l'Ogaden, surtout en 1977 lors de l'offensive soma-

20. Philippe Leymarie, « Silence sur une répression », *Le Monde diplomatique*, « Manière de voir », n° 40, 1998, p. 27-28.

21. Jean-Charles Jauffret, « Anthony Clayton : The wars of French decolonization », compte rendu d'ouvrage, *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 181, 1996, p. 182-183.

22. *African National Congress* ou Congrès national africain.

23. *Panfrican Congress* ou Congrès panafricain.

24. *Zimbabwe African National Union*.

25. *Zimbabwe African People Union*.

26. Yacouba Zerbo, « Le conflit frontalier entre le Mali et le Burkina-Faso : causes et arguments », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 181, 1996, p. 89-110.

27. Pour plus d'informations sur ces quatre conflits, voir Antoine-Denis N'Dimina-Mougala, « Les conflits africains de frontières depuis 1960 », *Iboogha*, n° 3, ENS, Libreville, 1999, p. 81-98.

28. Philippe Decraene, *Jeune Afrique. Vieilles nations*, Paris, PUF, 1982, p. 263-264.

lienne, brisée par les forces éthiopiennes aidées par les soldats cubains et soviétiques<sup>29</sup>. La troisième catégorie de conflits concerne les conflits sécessionnistes.

### 3. Les conflits sécessionnistes

Ce sont des conflits dont la finalité est la fondation d'États éphémères, réels ou potentiels. Dans cette optique, on peut citer la guerre du Biafra. Celle-ci a opposé les forces régulières nigérianes à celles du colonel Odu-megu Odjuku, leader de la sécession biafraise. Cette guerre, qui a duré du 6 juillet 1967 au 15 janvier 1970, a eu, entre autres conséquences, la proclamation de l'État éphémère du Biafra, qui a disparu après la défaite des sécessionnistes.

On peut également inclure la guerre d'Éthiopie qui, entre 1962 et 1991, a mis aux prises l'armée éthiopienne aux combattants du FLE<sup>30</sup>, du FPLE<sup>31</sup> dirigés par Isayas Afeworki<sup>32</sup> et du FPLT<sup>33</sup>. L'issue de ce conflit a abouti à l'avènement de la République d'Érythrée<sup>34</sup>, puisque le droit à l'indépendance est inscrit dans la nouvelle constitution éthiopienne<sup>35</sup>. Le conflit qui oppose l'armée sénégalaise aux combattants du MFDC<sup>36</sup> est aussi une guerre de sécession, dans la mesure où les Casamançais veulent être indépendants. Le conflit intercomorien rentre aussi dans ce cadre. En effet, les séparatistes anjouanais, ayant proclamé leur indépendance en août 1997 pour se rattacher à la France, ont provoqué un affrontement armé avec l'armée régulière comorienne. Ce conflit a fait des dizaines de morts. Il a pris fin avec la signature d'un accord sur l'Union comorienne comprenant les quatre îles. Dans cette catégorie, on peut aussi citer le conflit<sup>37</sup> du Soudan opposant depuis 1980 le Sud chrétien et animiste sous la conduite de John Garang, leader du *South People Liberation Army* (Armée de libération du Sud-Soudan), aux forces régulières soudanaises. Notre typologie comprend aussi les conflits identitaires.

### 4. Les conflits identitaires

Ils portent sur des « différends culturels, économiques, juridiques, politiques ou territoriaux entre deux ou plusieurs groupes aux origines différentes »<sup>38</sup>. En réalité, il y a conflit de ce type lorsqu'un groupe se per-

29. *Ibid.*, p. 269.

30. Front de libération de l'Érythrée. Il a été fondé en 1956.

31. Front populaire de libération de l'Érythrée.

32. Actuel président de l'Érythrée.

33. Front populaire de libération du Tigré.

34. La capitale de ce pays est Asmara.

35. *Afrique contemporaine*, n° 174, 1995, p. 37.

36. Mouvement des forces démocratiques de la Casamance.

37. Ce conflit a une forte dimension confessionnelle.

38. Witold Rackza, « Le conflit ethnique : sa nature et les moyens de sa prévention par la communauté internationale », *Relations internationales*, n° 88, 1996, p. 397-412.

suade, à tort ou à raison, qu'il est menacé de disparaître soit sur le plan physique, soit sur le plan politique, par la domination exclusive d'un autre groupe. En d'autres termes, on parle de ce genre de conflit lorsque « la survie réelle ou fantasmagique du groupe est en jeu, quand celui-ci se sent dépossédé non seulement d'un territoire ou de son territoire, mais plus gravement lorsqu'il se sent dépossédé de son devoir de vivre, de son identité et de sa spécificité »<sup>39</sup>.

Le conflit identitaire résulte de crises d'identité et de discrimination. Lorsque celles-ci se manifestent, les normes de comportement sont sujettes à de profondes remises en question et à des attaques destinées à les modifier radicalement. La construction de menaces et un processus de victimisation servant particulièrement à redéfinir les identités pour éventuellement modifier l'équilibre ethnique, par la force. Ils visent à satisfaire des individus, des leaders ou des collectivités aspirant à canaliser le changement identitaire pour des fins de légitimité de groupe, d'affirmation d'autorité ou de chauvinisme nationaliste<sup>40</sup>.

Un conflit identitaire n'est pas seulement un conflit de domination ou de conquête, c'est un conflit qui est vécu par ses protagonistes comme défensif<sup>41</sup>. La guerre du Libéria est un conflit de ce type. Elle a opposé les groupes ethniques Krahn et Mandingue aux Gio et Mano. À vrai dire, les « stratégies d'ethnisation des cercles du pouvoir, menées par le régime américo-libérien ainsi que par celui de Samuel Dœ, ont conféré au discours identitaire un important pouvoir de mobilisation »<sup>42</sup>. Les guerres touaregues et maures sont aussi identitaires. C'est en 1989, au Niger, et en 1990, au Mali, qu'elles commencèrent. Opposant les rebelles du FPLA<sup>43</sup> à l'armée malienne, ces conflits se sont arrêtés en 1992 avec la signature, le 11 avril 1992, du pacte national. Au Niger, ils ont cessé avec la signature de l'accord de paix du 24 avril 1995 entre le gouvernement nigérien et les rebelles<sup>44</sup>.

Dans la perspective constructiviste, le conflit identitaire repose sur une dynamique psychologique, puisque les conflits identitaires semblent être le produit de blessures narcissiques à l'identité des groupes ; en réalité, ces blessures et la volonté de les guérir par le recours à la violence sont surtout construites par des leaders ethniques et politiques. Ces crises ne sont pas nécessairement ancestrales ou inévitables ; elles correspondent à des déséquilibres cognitifs provoqués et alimentés par une peur chez le groupe de

39. François Thual, *Les conflits identitaires*, Paris, Ellipses, 1995, p. 6, et « Du national à l'identitaire. Une nouvelle race de conflits », *Le Débat*, n° 88, 1996, p. 162-170.

40. Beverly Crawford, Ronnie Lipschutz, « Discours of war : Security and the case of Yugoslavia », in Keith Krause, Michaël C. Williams, *Critical Security Studies*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1997, p. 149-186.

41. François Thual, *op. cit.*, p. 163.

42. Fabrice Weissman, « Liberia : derrière le chaos, crises et interventions internationales », *Relations internationales et stratégiques*, n° 23, 1996, p. 86-87.

43. Front populaire de libération de l'Azawad.

44. Pierre Boileau, « Aux origines des conflits dans les zones touaregs et maures », *Relations internationales et stratégiques*, n° 23, 1996, p. 100-107.

disparaître ou d'être diminué<sup>45</sup>. Dans la même optique, on ne peut comprendre les « dynamiques nationalitaires » qu'en les analysant en termes de stratégies d'acteurs, où des « entrepreneurs politiques mobilisent des groupes fabriquant, à partir des significations imaginaires sociales majeures de la société, de nouveaux arrangements entre concepts tirés du "stock cognitif" de la société donnée »<sup>46</sup>. Les identités sociales à caractère agressif, dans cette perspective, sont « construites socialement par le biais d'un ensemble de processus complémentaires où interviennent à nouveau les élites politiques qui se servent des vieilles mythologies politiques pour nourrir les peurs collectives qu'inspire l'avenir »<sup>47</sup>.

Au total, les conflits identitaires mobilisent à partir d'une « solidarité géoculturelle non pour construire un nouvel État, ni même aménager un fédéralisme, mais pour négocier en position de force les partages de revenus de l'État central avec les représentants des autres groupes équivalents »<sup>48</sup>. Ils visent aussi l'absorption, pour leur profit singulier communautaire, des ressources générales de l'État-providence<sup>49</sup>. Mieux, les conflits identitaires voient s'affronter des narcissismes collectifs en ce sens qu'ils touchent à la fois à l'individu et au groupe auquel l'individu appartient et par lequel il existe<sup>50</sup>. Notre typologie se termine par les conflits de pouvoir.

### 5. Les conflits de pouvoir

Par « conflit de pouvoir », il faut entendre les guerres qui ont pour objectif la prise du pouvoir. Au fond, dès lors qu'un « gouvernement est incapable d'assurer ses missions élémentaires de protection, d'assistance, d'encadrement des citoyens, la probabilité est grande de voir surgir milices, bandes armées, prédateurs plus ou moins structurés désireux [...] d'accéder au pouvoir d'État »<sup>51</sup>.

À titre d'exemples, citons la guerre intra-étatique somalienne qui opposa le *Somali National Movement* à l'armée régulière somalienne. À en croire G. Prunier<sup>52</sup>, cette guerre atteignit une violence extrême au nord en 1988, avec la destruction totale de la capitale, Hargeisa, au prix de 50 000 morts, s'étendit à l'ensemble du pays et amena la chute du régime

45. François Thual, *op. cit.*, p. 45.

46. Didier Bigo, « Les conflits postbipolaires. Dynamiques et caractéristiques », *Cultures et conflits*, n° 8, 1992-1993, p. 3-14.

47. Michel Fortman, « À l'Ouest rien de nouveau ? Les théories sur l'avenir de la guerre au seuil du XX<sup>e</sup> siècle », *Études internationales*, vol. XXXI, n° 1, 2000, p. 57-90.

48. Jean-Pierre Chrétien, « Les racines de la violence contemporaine en Afrique », *Politique africaine*, n° 42, 1991, p. 15-27.

49. Fidèle-Pierre-Ze-Nguema, « L'intégration régionale entre quête d'identité et différences culturelles », *Actes de la Table ronde du CERGEP*, Université Libreville, Omar-Bongo, 13-15 octobre 1993, p. 56-62.

50. François Thual, *op. cit.*, p. 171-172.

51. Jean-Louis Dufour, « La guerre survivra-t-elle au XX<sup>e</sup> siècle ? », *Politique étrangère*, n° 1, 1997, p. 40.

52. Gérard Prunier, « Somaliland, le pays qui n'existe pas », *Le Monde diplomatique*, n° 532, 1997, p. 18.



de Mohamed Siad Barré en 1991. Rentre aussi dans cette catégorie le conflit algéro-algérien qui, depuis 1991, à l'issue de l'interruption du processus électoral pour empêcher une victoire du Front islamique du salut aux élections législatives, oppose ce front et ses ramifications<sup>53</sup> aux forces de sécurité algériennes.

C'est également le cas de la guerre du Mozambique. Celle-ci a opposé les troupes du FRELIMO, soutenues par l'URSS, à celles de la RENAMO<sup>54</sup>, soutenues par les pays occidentaux et l'Afrique du Sud. Le conflit angolais rentre également dans ce cas de figure, puisque les troupes du MPLA appuyées par les soldats de La Havane se sont battues contre les troupes du FNLA et de l'UNITA soutenues par les Occidentaux. Les affrontements<sup>55</sup> du Rwanda de 1959 et surtout de 1994 qui ont abouti à l'arrivée au pouvoir du Front patriotique rwandais, après le génocide qui fit plusieurs milliers de morts, et du Burundi de 1972 et ceux consécutifs à l'assassinat du président Melchior Ndadaye, en octobre 1993, qui se poursuivent aujourd'hui, rentrent aussi dans ce cadre. La guerre du Tchad de 1980, opposant les factions du Nord et du Sud, est également un conflit de cette nature. Le conflit sierra-leonnais est du même type. Ici, les troupes de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest combattent les militaires putschistes, alliés aux rebelles révolutionnaires du Front révolutionnaire uni de Fodey Sankoh qui ont renversé le 25 mai 1997 le président Ahmad Tejan Kabbah, élu démocratiquement le 15 mars 1996. Le 12 février 1998, les forces rebelles ont été défaites par les troupes nigérianes. Le 10 mars 1998, le président légal a repris ses fonctions.

L'autre guerre de pouvoir est celle qui a opposé les forces armées zaïroises aux combattants de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo. L'issue de ce conflit a été la chute du régime du défunt président Mobutu et la prise du pouvoir par Laurent-Désiré Kabila<sup>56</sup>.

Il y a enfin le conflit intracongolais qui a opposé de juin 1997 à octobre de la même année les miliciens *cobras* de Denis Sassou-Nguesso à l'armée régulière congolaise, appuyée par les miliciens zoulous et *cocoyes* du professeur-président Pascal Lissouba, et les *ninjas*<sup>57</sup> de l'ex-Premier

53. Notamment le groupe islamique armé et l'armée islamique du salut. Pour plus d'informations sur cette question, cf. Bruno Callies de Salies : « Les luttes de clan exacerbent la guerre civile », *Le Monde diplomatique*, n° 532, 1997, p. 1 et 12-13.

54. Résistance nationale mozambicaine.

55. Pour en savoir plus sur les conflits rwandais et burundais, cf. Jean-Pierre Chrétien, « Ethnicité et politique. Les crises du Rwanda et du Burundi depuis l'indépendance », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 181, 1996, p. 111-124. Sur le Burundi, cf. le même auteur : « Les enjeux du pouvoir au Burundi. Les héritages : 1850-1965 », *Parlements et francophonie*, n° 100, 1996, p. 69-74 ; Alain Verhagen, « La longue et difficile marche vers l'état de droit (1966-1996) », *Parlement et francophonie*, n° 100, 1996, p. 75-96, et Julien Nimubona, « Crise politico-ethnique au Burundi », *Parlement et francophonie*, n° 100, 1996, p. 97-100.

56. Pour en savoir davantage sur la crise de l'ex-Zaïre, cf. Colette Braekman, « Comment le Zaïre fut libéré », *Le Monde diplomatique*, n° 532, juillet 1997, p. 12-13, et Philippe Leymarie, « Sous le choc de la révolution congolaise », *Le Monde diplomatique*, n° 532, p. 12-13.

57. Les *ninjas* sont entrés tardivement dans le conflit de 1997. En 1993, ces miliciens avaient combattu celles du P<sup>r</sup> Pascal Lissouba.



ministre Bernard Kolela. Cette guerre remportée par les *cobras* a vu l'arrivée au pouvoir de Denis Sassou-Nguesso qui s'est fait élire président de la République, le 10 mars 2002, au premier tour avec près de 80 % des suffrages exprimés, après une transition de près de quatre ans. L'autre conflit de ce type est celui qui, depuis le 2 août 1998, oppose le Rassemblement congolais pour la démocratie aux forces régulières du Congo-Kinshasa. Le dernier conflit est celui qui oppose l'Armée de résistance du Seigneur de Joseph Kony aux forces régulières ougandaises, depuis janvier 1986. Il y a aussi le conflit ayant opposé le gouvernement sud-africain blanc à l'ANC de 1950 à 1994. Ce conflit a cessé avec la libération de Nelson Mandela en 1990, le démantèlement de l'*apartheid* et l'arrivée de la majorité noire au pouvoir sous la direction de Nelson Mandela.

### *En guise de conclusion*

En définitive, la présente typologie sur les conflits<sup>58</sup> contemporains africains n'est, bien entendu, qu'une esquisse et surtout une invitation à la réflexion : elle ne suggère pas qu'il n'y en aurait pas d'autre. Au contraire<sup>59</sup>. D'ailleurs, si l'on en croit Jean-Baptiste Duroselle<sup>60</sup>, aucune classification satisfaisante des guerres n'est possible. Chacune a son originalité. En conséquence, loin de clore le débat sur cette question, elle n'a fait que l'ouvrir. Par ailleurs, il y a lieu de noter que, par rapport aux conflits sécessionnistes, identitaires et de pouvoir, qui sont des guerres intra-étatiques et complexes<sup>61</sup> à analyser, l'Afrique contemporaine, qui oscille entre un minimum d'ordre et un maximum de désordre, vit une montée des périls et une période de chaos. Face à cette situation, la question qui vient à l'esprit est : que faire ? Essayer de prévenir ces conflits.

Néanmoins, la volonté de prévenir les conflits se heurte à une première difficulté : repérer les guerres en gestation. Car la guerre n'existe qu'à partir du moment où elle a lieu et le concept d'avant-guerre, que pendant et après la guerre. Aussi faudrait-il, pour prévenir la guerre, se concentrer sur ce qui la précède et lui succède, c'est-à-dire la paix. Par ailleurs, la paix a-t-elle des fondements propres ? Peut-elle être viable, fiable, si elle est imposée par les vainqueurs, durable si elle tient au seul équilibre entre les protagonistes, équitable si elle procède de logiques vicieuses ? Existe-t-il des systèmes d'alliance ou d'interdépendances qui rendent la paix obligatoire, du moins la guerre impossible ? Visiblement, la prévention des conflits est une question éminemment complexe, même

58. Pour d'autres informations sur les conflits en général, cf. Jean-Marie Balancie et Arnaud de la Grange, *Mondes rebelles*, Paris, Michalon, 2001.

59. Pour d'autres typologies des guerres d'un point de vue général, cf. Jean-Louis Dufour et Maurice Vaïsse, *La guerre au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1993.

60. Jean-Baptiste Duroselle, « Les guerres du siècle. Une tentative de classification », *Vingtième siècle*, n° 3, juillet 1984, p. 17-26.

61. Maurice Bertrand, « Vers une stratégie de prévention des conflits », *Politique étrangère*, n° 1, 1997, p. 120.

si cette notion, aujourd'hui à la mode, se traduit pour l'essentiel par les efforts de la diplomatie préventive et de l'action sur les situations préconflituelles. En toute logique, l'idéal serait de pouvoir extirper la tumeur avant qu'elle ne se développe, ce qui implique un diagnostic précoce. Toutefois, le cynisme du constat ne doit pas interdire de se lancer sérieusement dans l'exercice. Car, s'il manque de sincérité, le projet n'en est pas forcément vain pour autant<sup>62</sup>.

En vérité, la prévention des conflits est un enjeu à la fois multidimensionnel et complexe. En ce sens qu'il est difficile d'arrêter le cours de l'histoire, puisque la guerre est indissociable de l'évolution humaine. Aucune période, aucune civilisation n'ont été épargnées. La guerre est donc une constante de l'histoire<sup>63</sup>. En outre, c'est par la violence que se sont construits les États<sup>64</sup>. Par ailleurs, « l'homme peut être considéré comme un animal conflictuel. Plus se développent les contacts, les échanges et les relations entre les hommes, plus les motifs de conflits légers ou graves augmentent. En règle générale, la masse des conflits croît avec la civilisation »<sup>65</sup>.

Au fond, le nombre croissant de conflits en Afrique constitue un défi majeur pour les partisans de la diplomatie préventive, notamment la communauté internationale qui, bien que consciente de l'enjeu, a du mal à établir les règles du nouvel ordre international. Dès lors, il est difficile de prévenir un conflit dans la mesure où il y a une violence structurelle et interstitielle dans toute société, car il n'existe pas de pays où l'injustice et l'inégalité créatrice de frustrations consubstantielles ont disparu. Or ces deux concepts sont souvent sources de guerres. Certes, on peut toujours « calmer les impatiences », comme le préconise Lao Tseu. Mais jusqu'à quand ?

En réalité, la prévention des conflits est laborieuse dans la mesure où la guerre en Afrique apparaît d'une certaine façon, à en croire Bayart, comme un « véritable régime qui organise l'alternance au pouvoir, l'accès aux richesses, la mobilisation politique de la jeunesse, la légitimation des autorités ». Mais, qu'à cela ne tienne, soyons proches de l'optimisme, car le pessimisme est le père de l'inertie<sup>66</sup>. Une chose est sûre, la prédiction nietzschéenne, selon laquelle « le *XX<sup>e</sup>* siècle serait conflictuel », est en train de se réaliser. Ce qui nous éloigne du projet kantien de paix perpétuelle, laquelle interviendrait le jour où trois conditions seraient remplies : la disparition du territoire en tant que symbole pertinent de la puissance des États ; la mondialisation, la convergence des systèmes politiques<sup>67</sup>. Si la

62. Virginie Raison, « Le défi de la prévention des conflits », *Le Monde diplomatique*, n° 527, 1998, p. 3.

63. André Champagne, *Les grands conflits du *XX<sup>e</sup>* siècle*, Lille-Paris, Septentrion - Denoël-Gonthier, 1996, p. 9.

64. Maurice Bertrand, *op. cit.*, p. 111.

65. Gaston Bouthoul, *Essais de polémologie. Guerre ou paix ?*, Paris, Denoël-Gonthier, 1976, p. 8.

66. *Ibid.*, p. 164.

67. Armelle Le Bra-Chopard, *La guerre. Théories et idéologies*, Paris, Monchrestien, 1994.

mondialisation est en bonne voie, les deux autres conditions sont loin de se réaliser.

Malaisés à prévenir, ces conflits ont une finalité commune, un lien dominant entre eux. Ils tournent autour de la « *libido dominandi* », c'est-à-dire le désir de dominer, de commander, et la quête de pouvoir de l'homme. À vrai dire, quel que soit le conflit, ce qui importe, c'est de réaliser un dessein politique qui débouche sur une forme de pouvoir. D'un autre côté, cette typologie est-elle exclusive à l'Afrique ?

En toute vraisemblance, il est permis d'en douter, dans la mesure où il est établi que l'Asie<sup>68</sup> et l'Amérique latine ont connu des conflits similaires. C'est le cas des guerres ayant opposé les forces cambodgiennes aux combattants khmers rouges de 1975 à 1979, les forces régulières indiennes aux indépendantistes sikhs en 1947, et les forces sri-lankaises aux combattants séparatistes Tigres tamouls en 1976 en Asie. En Amérique latine, citons les conflits ayant mis aux prises les forces armées guatémaltèques aux guérilleros marxistes en 1967, et les forces armées régulières nicaraguayennes aux *contras* de 1981 à 1990.

Antoine-Denis N'DIMINA-MOUGALA,  
Docteur en histoire des relations internationales,  
maître-assistant CAMES, École normale supérieure,  
Libreville (Gabon).

68. Pour en savoir davantage sur les conflits en Asie, cf. Paul Tavernier, « Les conflits territoriaux et de frontières en Asie. La part du droit et de la puissance dans les relations internationales », *Actes juridiques et politiques en Asie*, Paris, Pedone, 1988.